



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 16 juin 2010

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 16 juin 2010 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

*Sont présents :*

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Jacques Madore	maire	Saint-Malo (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gladys Bruun	mairesse	Waterville (V)

Est absent :

Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
----------------	-------	------------------------------

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

4.1 Approbation de la session ordinaire du 19 mai 2010

4.2 Suivi des procès-verbaux

4.2.1 Cours d'eau et bande riveraine – Infractions – Saint-Malo

4.2.2 Loyer du Nettoyeur – X-Trem Propre

4.2.3 Internet haute vitesse

4.2.3.1 État de la situation

4.2.3.2 TACTIC - Règlement d'emprunt 2-300 – Annulation

4.2.4 Abattage d'arbres – Infraction – East Hereford

**5.0 TRÉSORERIE**

5.1 Paiement des comptes

5.1.1 Comptes payés

5.1.2 Comptes à payer

5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses

5.3 États comparatifs – 30 avril 2010

5.4 Estimé des dépenses au 31 décembre 2010

5.5 Table de concertation culturelle – Personnage historique – Versement



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 5.6 Poste de la SQ – Renouvellement des assurances
- 5.7 Programmes d'amélioration de l'habitat – Autorisations à déboursier
- 5.8 Aménagement paysager et entretien
- 5.9 Autorisations à dépenser
  - 5.9.1 Tournoi de golf
  - 5.9.2 Fête régionale de la famille
  - 5.9.3 Souper des fêtes
- 5.10 Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook – Contribution annuelle
- 5.11 Laurentide Ressources Inc. – Récupération de piles - Compton

**6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT – ENVIRONNEMENT**

- 6.1 Cours d'eau – Travaux
  - 6.1.1 Rivière aux saumons - Waterville
    - 6.1.1.1 Rapport préliminaire
    - 6.1.1.2 Réalisation de travaux et convocation des personnes intéressées
    - 6.1.1.3 Mandat aux professionnels
    - 6.1.1.4 Obtention d'autorisations requises et autorisation à signature
  - 6.1.2 Rivière Coaticook - Compton
    - 6.1.2.1 Rapport préliminaire
    - 6.1.2.2 Réalisation de travaux et convocation des personnes intéressées
    - 6.1.2.3 Mandat aux professionnels
    - 6.1.2.4 Obtention d'autorisations requises et autorisation à signature
- 6.2 Travaux de réhabilitation – East Hereford
- 6.3 Banc de gravier – Couillard Construction Inc. - Coaticook

**7.0 AVIS DE MOTION**

- 7.1 Règlement relatif à la Rivière aux Saumons traversant le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke situé dans la Ville de Waterville sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook **et dispense de lecture**
- 7.2 Règlement relatif à la Rivière Coaticook traversant le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke situé dans la Municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook **et dispense de lecture**

**8.0 RÈGLEMENTS**

- 8.1 Règlement relatif à la Rivière Coaticook traversant le lot 1 802 721 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke situé dans la Municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

- 9.1 Bulletin De l'Aîné au P'tit dernier
- 9.2 Membre représentant le CCA au CCFP – Remplacement
- 9.3 Pacte rural
  - 9.3.1 Nouvelles grilles
  - 9.3.2 Projets régionaux



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 9.3.3 Projets locaux
- 9.4 Conférence régionale des élus de l'Estrie – Table de concertation régionale sur les véhicules hors route
- 9.5 Conciliation Travail-Études
- 9.6 Tournoi de golf Annie Perreault
- 9.7 Règlementation en sécurité incendie
  - 9.7.1 Harmonisation – Immeubles résidentiels et Bâtiments agricoles
  - 9.7.2 ICI ou édifices publics
- 9.8 Lac à l'épaule
- 9.9 Soirée des fêtes
- 9.10 Soirée de la ruralité
- 9.11 Entente de développement culturel – Inventaire des cimetières et croix de chemin
- 9.12 Sécurité incendie
  - 9.12.1 Rapport annuel
  - 9.12.2 Comité technique de sécurité incendie
  - 9.12.3 Coordination
  - 9.12.4 Modifications du schéma
- 9.13 PMVRMF – Volet 2 – Comité
- 9.14 Direction générale – Rémunération
- 9.15 Autorisation à signature – Protocole – MAMROT (FSTD, volet 5)
- 9.16 Polo – Éco-Conseiller

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif du 14 juin 2010
- 10.2 Compte rendu du Comité de sécurité publique du 19 mai 2010
- 10.3 Compte rendu du Comité consultatif agricole du 07 juin 2010
- 10.4 Compte rendu du Comité de gestion de l'eau du 08 juin 2010
- 10.5 Compte rendu du Comité consultatif de la forêt privée du 08 juin 2010
- 10.6 Compte rendu du Comité de sécurité incendie du 08 juin 2010
- 10.7 Compte rendu du Comité d'aménagement du 14 juin 2010
- 10.8 Compte rendu du Comité régional de diversification du 14 juin 2010

**11.0 RECOMMANDATIONS**

- 11.1 Comité administratif du 14 juin 2010
  - 11.1.1 Appui CRÉ-Estrie - Aéroport de Sherbrooke
- 11.2 Comité de gestion de l'eau du 08 juin 2010
  - 11.2.1 Demandes au Fonds de cours d'eau
- 11.3 Comité consultatif de la forêt privée du 08 juin 2010
  - 11.3.1 Extrait de matrice & photo aérienne
- 11.4 Comité régional de diversification du 14 juin 2010
  - 11.4.1 Case Modular

**12.0 CORRESPONDANCE**

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
- 12.2 MAMROT – Aide financière à Saint-Venant-de-Paquette
- 12.3 Maire de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.0 RAPPORTS**

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directrice générale et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
  - 13.4.1 Tournoi de golf - Rappel
  - 13.4.2 Conférence de presse – Diagnostic Mieux Consommer

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h40 par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. La directrice générale, Sylvie Harvey et l'aménagiste-géomaticien, Hughes Ménard sont présents. Nancy Bilodeau, greffière, fait fonction de secrétaire. Monsieur Henri Pariseau est absent.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu du *Code municipal*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

CM2010-06-199

**4.1 SESSION ORDINAIRE DU 19 MAI 2010**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 19 mai 2010 et n'en requièrent pas lecture ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 19 mai 2010, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

**4.2.1 COURS D'EAU ET BANDE RIVERAINE - INFRACTIONS - SAINT-MALO**

Des travaux furent effectués dans la rive et le littoral du lac Lindsay sur plusieurs parties de lots et ce, en contravention avec la réglementation applicable. Un avis d'infraction fut signifié par huissier au contrevenant aux termes de la résolution CM2010-05-180. De plus, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a également signifié un avis d'infraction audit contrevenant lui demandant de cesser immédiatement les travaux entrepris et de soumettre avant le 18 juin 2010 un plan de restauration des milieux affectés. À suivre...

**4.2.2 LOYER DU NETTOYEUR - X-TREM PROPRE**

Aux termes de la résolution CM2010-05-167, le conseil de la MRC de Coaticook a demandé qu'un avis par courrier recommandé soit envoyé à X-Trem Propre ML Inc. à chaque début de mois pour lui signifier son retard et les arriérages de loyers afin qu'il régularise sa situation. Une lettre fut donc envoyée le 1<sup>er</sup> juin et un paiement reçu le 9 juin. Les mois de mars, avril, mai et juin 2010 demeurent impayés à ce jour. Les membres du conseil demandent le maintien des avis ainsi qu'un suivi mensuel.

**4.2.3 INTERNET HAUTE VITESSE**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**4.2.3.1 ÉTAT DE LA SITUATION**

La MRC de Coaticook a ajouté sur son site Internet ([www.mrcdecoaticook.qc.ca](http://www.mrcdecoaticook.qc.ca)), une carte indiquant les cellules qui sont en fonction et le rayon approximatif du signal. Ce rayon ne garantit pas que toutes les résidences aient accès au signal car plusieurs éléments (relief, végétation, autres obstacles) peuvent influencer la réception du signal. Les résidents de Baldwin et de Barnston ont maintenant accès à Internet haute vitesse. Ceux de Way's Mills et de Kingscroft devraient y avoir accès à compter du 17 ou 21 juin. Les résidents de Compton et Sainte-Edwidge-de-Clifton devraient suivre sous peu.

CM2010-06-200

**4.2.3.2 TACTIC - RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2-300 - ANNULATION**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a adopté le 17 février 2010 un règlement d'emprunt afin de financer le montant de la subvention accordée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à TACTIC afin d'assurer la réalisation du projet de déploiement d'Internet haute vitesse en regard de la convention déjà intervenue entre le ministère et la TACTIC dans le cadre du programme Communautés rurales branchées ;

**ATTENDU** que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accordera à TACTIC une aide financière représentant une somme maximale de huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-un dollars (899 481 \$) pour la réalisation du projet ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'annuler ce règlement portant le numéro 2-300 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < d'annuler le règlement numéro 2-300 intitulé «*Règlement d'emprunt en attente de la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire de 899 481 \$*» ;
- < de faire les annotations nécessaires au Livre des règlements de la MRC afin de donner plein effet à la présente résolution.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-06-201

**4.2.4 ABATTAGE D'ARBRES - INFRACTION - EAST  
HEREFORD**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2010-05-179, un avis d'infraction fut acheminé au propriétaire du lot 9-P du rang 5 du cadastre du Canton de Hereford, Circonscription foncière de Coaticook, l'informant qu'il a procédé à une activité d'abattage d'arbres sans permis et qu'il ne peut procéder à une coupe (avec permis) que d'un maximum de 4 hectares et ce, par période de 10 ans, sans s'exposer à des poursuites aux termes de la réglementation en vigueur ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un cas particulier puisque le contrevenant enlève des arbres (forêt) pour les remplacer par des arbres (sapins de Noël) ;

**ATTENDU** qu'une plantation de sapins de Noël n'est pas considérée comme une mise en culture par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

**ATTENDU** qu'une plantation de sapins de Noël est toutefois considérée comme une production agricole au niveau du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;

**ATTENDU** que le contrevenant désire régulariser sa situation et procéder à un nouvel abattage d'arbres pour planter d'autres sapins ;

**ATTENDU** que la réglementation actuelle ne prévoit rien pour cette situation particulière ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** d'émettre un permis d'abattage d'arbres si et seulement si le demandeur peut produire une évaluation agronomique au soutien de sa demande ou qu'il prouve qu'il est producteur agricole enregistré au sens de la réglementation en vigueur.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

**5.0 TRÉSORERIE**

**5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

**5.1.1 COMPTES PAYÉS**

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 181 545,92 \$ payés au 16 juin 2010 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2010-06-202

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 8 865,25 \$ comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La directrice générale dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010, pour le mois de mai, comme ici au long reproduit.

**5.3 ÉTATS COMPARATIFS - 30 AVRIL 2010**

La directrice générale dépose un rapport «État comparatif des activités de fonctionnement à des fins budgétaires» pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2010 dans les différentes catégories de fonctions.

**5.4 ESTIMÉ DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2010**

La direction générale dépose un estimé des dépenses à des fins budgétaires pour la période se terminant le 31 décembre 2010 dans les différentes catégories de fonctions.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-06-203

**5.5 TABLE DE CONCERTATION CULTURELLE -  
PERSONNAGE HISTORIQUE - VERSEMENT**

**ATTENDU** qu'en vertu de la résolution CM2010-02-80, une demande d'aide financière fut formulée au programme «Accueil de projet» du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ce, pour le projet de mise en valeur douze (12) personnages historiques ayant marqué la région de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la MRC a ainsi reçu une aide financière de 4 000 \$ pour la réalisation du projet ;

**ATTENDU** que ce projet est réalisé par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que cette aide financière est conditionnelle à la réalisation de certaines obligations, dont une reddition de compte ;

**ATTENDU** que la Table de concertation culturelle a besoin rapidement de cette aide financière ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < de requérir de la trésorerie, le versement de 90 % du montant reçu à titre d'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook pour le projet de mise en valeur des personnages historiques ;
- < de retenir 10 % jusqu'à la production d'un rapport de reddition de comptes final et détaillé devant être approuvé par résolution de ce conseil.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-06-204

**5.6 POSTE DE LA SQ - RENOUELEMENT DES ASSURANCES**

**ATTENDU** que les assurances générales biens, perte de revenu et responsabilité civile du 557, rue Main Est, soit le poste de la SQ, sont échues depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010 ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la soumission faite par Promutuel Coaticook-Sherbrooke ;

**ATTENDU** que celle-ci comporte une hausse totale de 1,11 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- < de renouveler les assurances générales telles que décrites à la présente pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 1<sup>er</sup> juin 2011, pour un montant total de 6 618,48 \$, toutes taxes incluses, pour le 557, rue Main Est ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 6618.48 \$ dans la catégorie de fonctions «Sécurité publique» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-06-205

**5.7 PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT -  
 AUTORISATIONS À DÉBOURSER**

**ATTENDU** que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

**ATTENDU** que les dossiers F-7026865 et F-7026880 furent autorisés dans le cadre du programme de RénoVillage, programmation 2010-2011 offert par la Société d'habitation du Québec ;

**ATTENDU** que le dossier P-0617993 fut autorisé dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile, programmation 2009-2010 offert par la Société d'habitation du Québec ;

**ATTENDU** que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le paiement du montant de subvention pré-autorisé des programmes RénoVillage et PAD offerts par la Société d'habitation du Québec pour les dossiers précités lors de la fin des travaux de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-06-206

**5.8 AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRETIEN**

**ATTENDU** que suite à la réfection du trottoir de la façade du centre administratif de la MRC, il fut proposé d'y aménager une plate-bande de vivaces ;

**ATTENDU** que les membres du conseil de la MRC prennent en compte une soumission des Entreprises Christian Marcoux de Coaticook et en font leur comme ici au long reproduite ;

**ATTENDU** que la soumission prévoit également l'entretien annuel de tous les végétaux sur le terrain de la MRC ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < de confier le mandat aux Entreprises Christian Marcoux de Coaticook de procéder à l'aménagement de plate-bande de chacun des côtés du trottoir de la MRC et de voir à l'entretien de l'ensemble des végétaux, sur la base de leur soumission pour un montant maximum de 1 500 \$ ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 1 500 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement sur réception des honoraires.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**5.9 AUTORISATIONS À DÉPENSER**

CM2010-06-207

**5.9.1 TOURNOI DE GOLF**

**ATTENDU** que le tournoi de golf engendre divers frais pour la préparation de l'événement ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats pour la bonne marche de l'événement ;
- < d'engager le crédit pour la nourriture, le vin, les voiturettes, le golf, la publicité et les cadeaux, dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*», selon les revenus de l'événement ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-06-208

**5.9.2 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE**

**ATTENDU** que l'organisation de la Fête régionale de la famille engendre divers frais pour la préparation de l'événement ;

**ATTENDU** que le budget est suffisant pour couvrir les dépenses reliées à l'événement ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats pour la bonne marche de l'événement ;
- < d'engager le crédit pour l'animation, les jeux gonflables, les cadeaux, les bricolages, l'alimentation, etc., dans la catégorie de fonctions «Aménagement», selon le budget et les surplus accumulés et réservés à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-06-209

**5.9.3 SOUPER DES FÊTES**

**ATTENDU** que le souper des fêtes engendre divers frais pour la préparation de l'événement ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de fixer une date pour cet événement ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < de tenir la Soirée des Fêtes de la MRC de Coaticook, le 3 décembre prochain à Compton ;
- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats pour la bonne marche de l'événement ;
- < d'engager le crédit pour l'animation, les centres de table, le traiteur, le vin et les cadeaux, dans la catégorie de fonctions «Aménagement», selon les revenus de l'événement ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-06-210

**5.10 CARREFOUR LOISIRS DE LA MRC DE COATICOOK - CONTRIBUTION ANNUELLE**

**ATTENDU** que le travailleur de milieu joue un rôle actif d'intervention sociale et de relation d'aide auprès des jeunes en difficulté (pauvreté, chômage, détresse émotionnelle, violence familiale, abus, toxicomanie, délinquance, difficultés d'adaptation scolaire, de la négligence parentale, des problèmes familiaux, des problèmes liées aux relations sexuelles et amoureuses, des difficultés d'appartenance à un groupe, etc.) ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC désire maintenir cette ressource dans le milieu et ce, malgré le peu de moyens financiers disponibles à cet effet ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook apportera également une contribution en matériel et en temps auprès du travailleur de milieu ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter de verser un montant de 11 250 \$ à titre de contribution du monde municipal pour le maintien du travailleur de milieu au sein de la MRC de Coaticook et ainsi contribuer au mieux-être de jeunes adultes vulnérables ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 11 250 \$ à même la catégorie de fonctions «*Projets spéciaux*» tel que décrit à la présente résolution à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense à Carrefour Loisirs.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-06-211

**5.11 LAURENTIDE RESSOURCES INC. - RÉCUPÉRATION DE PILES - COMPTON**

**ATTENDU** qu'à la demande de plusieurs municipalités, la MRC de Coaticook a signé une entente avec Peintures récupérées pour une collecte des restes de peinture et les huiles usées ;

**ATTENDU** que des bacs furent déposés à cet effet à divers endroits stratégiques de la MRC ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'un petit montant est prévu au budget pour les matières qui y sont déposées mais non recyclables ;

**ATTENDU** que les municipalités doivent toutefois être vigilantes quant aux matières qui y sont déposées ;

**ATTENDU** que Laurentide ressources Inc. le nouveau recycleur a fait parvenir une facture pour une importante quantité de piles recueillies dans le bac sis au garage municipal de Compton ;

**ATTENDU** que le budget 2010 ne prévoit pas de fonds suffisants pour une telle facture ;

**ATTENDU** que des précisions ont été demandées au fournisseur quant au type de piles et leur provenance ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** de requérir dorénavant de la trésorerie l'envoi, aux municipalités concernées, d'une facture pour toute collecte dans les bacs sis sur leur territoire pour des matières non récupérables, lorsque le recycleur facture à la MRC de Coaticook plus de 200 \$ pour une collecte d'un point de dépôt.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT**

**6.1 COURS D'EAU - TRAVAUX**

**6.1.1 RIVIÈRE AUX SAUMONS - WATERVILLE**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-06-212

**6.1.1.1 RAPPORT PRÉLIMINAIRE**

**ATTENDU** que la protection des berges d'une portion de la Rivière aux Saumons à Waterville a comme objectif de solidifier la rive du cours d'eau afin d'éviter la perte de sol et le transport de sédiment vers les cours d'eau ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le rapport d'inspection de l'inspecteur régional au sujet des travaux à effectuer, comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU** de reconnaître qu'il est opportun de procéder à des travaux de stabilisation d'une portion de la Rivière aux Saumons à Waterville, sur le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, tel que décrit.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-06-213

**6.1.1.2 RÉALISATION DE TRAVAUX ET CONVOCATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES**

**ATTENDU** que la protection des berges d'une portion de la Rivière aux Saumons à Waterville a comme objectif de solidifier la rive du cours d'eau afin d'éviter la perte de sol et le transport de sédiment vers les cours d'eau ;

**ATTENDU** que le conseil juge approprié d'exécuter des travaux de réhabilitation, sur ledit cours d'eau à Waterville ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** les articles pertinents de la *Loi sur les compétences municipales (2005, c.6)* et plus particulièrement l'article 104 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'exécuter des travaux de réhabilitation sur le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke à Waterville ;
- < de convoquer à la séance du 18 août 2010 à 19h30, les personnes intéressées par ces travaux ;
- < de requérir l'affichage de l'avis public dans les délais requis par le *Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1)* et la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)* ;
- < qu'après les avoir entendues au cours de cette séance, le conseil pourra adopter un règlement pour ordonner l'exécution des dits travaux.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

**ADOPTION**

CM2010-06-214

**6.1.1.3 MANDAT AUX PROFESSIONNELS**

**ATTENDU** qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet de réhabiliter une partie de la Rivière aux Saumons à Waterville traversant le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de pourvoir à la confection des plans et devis afin de procéder aux travaux de stabilisation desdits cours d'eau ainsi que divers documents de nature technique nécessaires à leur réalisation ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook doit également procéder à l'engagement des professionnels compétents dans la confection des documents qui doivent accompagner la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

**ATTENDU** que les demandeurs acceptent de payer intégralement le coût des travaux d'aménagement desdits cours d'eau et en conséquence, ils acceptent de signer une renonciation à cet effet ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU** de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à l'engagement d'un professionnel, pour la confection des plans et devis et tout autre document requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre de la demande de travaux dans lesdits cours d'eau et le cas échéant, d'apporter tout correctif aux documents requis par la présente.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

**ADOPTION**

CM2010-06-215

**6.1.1.4 OBTENTION D'AUTORISATIONS REQUISES ET  
AUTORISATION À SIGNATURE**

**ATTENDU** qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet de réhabiliter une partie de la Rivière aux Saumons à Waterville traversant le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

**ATTENDU** que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de faire procéder aux travaux dans lesdits cours d'eau dans les meilleurs délais ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU** de confier à la direction générale, le mandat de pouvoir à tous les documents nécessaires afin d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour la réalisation de travaux de réhabilitation à Waterville.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**6.1.2 RIVIÈRE COATICOOK - COMPTON**

**6.1.2.1 RAPPORT PRÉLIMINAIRE**

**ATTENDU** que la protection des berges d'une portion de la Rivière Coaticook à Compton a comme objectif de solidifier la rive du cours d'eau afin d'éviter la perte de sol et le transport de sédiment vers les cours d'eau ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le rapport d'inspection de l'inspecteur régional au sujet des travaux à effectuer, comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

CM2010-06-216



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** de reconnaître qu'il est opportun de procéder à des travaux de stabilisation d'une portion de la Rivière Coaticook à Compton, sur le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, tel que décrit.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-06-217

**6.1.2.2 RÉALISATION DE TRAVAUX ET CONVOCATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES**

**ATTENDU** que la protection des berges d'une portion de la Rivière Coaticook à Compton a comme objectif de solidifier la rive du cours d'eau afin d'éviter la perte de sol et le transport de sédiment vers les cours d'eau ;

**ATTENDU** que le conseil juge approprié d'exécuter des travaux de réhabilitation, sur ledit cours d'eau à Compton ;

**ATTENDU** les articles pertinents de la *Loi sur les compétences municipales (2005, c.6)* et plus particulièrement l'article 104 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < d'exécuter des travaux de réhabilitation sur le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke à Compton ;
- < de convoquer à la séance du 18 août 2010 à 19h30, les personnes intéressées par ces travaux ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- < de requérir l'affichage de l'avis public dans les délais requis par le *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;
- < qu'après les avoir entendues au cours de cette séance, le conseil pourra adopter un règlement pour ordonner l'exécution des dits travaux.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

**ADOPTION**

CM2010-06-218

**6.1.2.3 MANDAT AUX PROFESSIONNELS**

**ATTENDU** qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet de réhabiliter une partie de la Rivière Coaticook à Compton traversant le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

**ATTENDU** que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de pourvoir à la confection des plans et devis afin de procéder aux travaux de stabilisation desdits cours d'eau ainsi que divers documents de nature technique nécessaires à leur réalisation ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook doit également procéder à l'engagement des professionnels compétents dans la confection des documents qui doivent accompagner la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

**ATTENDU** que les demandeurs acceptent de payer intégralement le coût des travaux d'aménagement desdits cours d'eau et en conséquence, ils acceptent de signer une renonciation à cet effet ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU** de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à l'engagement d'un professionnel, pour la confection des plans et devis et tout autre document requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre de la demande de travaux dans lesdits cours d'eau et le cas échéant, d'apporter tout correctif aux documents requis par la présente.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

**ADOPTION**

CM2010-06-219

**6.1.2.4 OBTENTION D'AUTORISATIONS REQUISES ET  
AUTORISATION À SIGNATURE**

**ATTENDU** qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet de réhabiliter une partie de la Rivière Coaticook à Compton traversant le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

**ATTENDU** que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de faire procéder aux travaux dans lesdits cours d'eau dans les meilleurs délais ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU** de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à tous les documents nécessaires afin d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour la réalisation de travaux de réhabilitation à Compton.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

**6.2 TRAVAUX DE RÉHABILITATION - EAST HEREFORD**

L'aménagiste Monsieur Hughes Ménard présente à l'aide de photos les travaux de réhabilitation réalisés à East Hereford sur le lot 9C du rang 4 du cadastre du Canton de Hereford, circonscription foncière de Coaticook. Les membres du conseil de la MRC sont satisfaits des démarches entreprises et des réalisations à ce jour afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

CM2010-06-220

**6.3 BANC DE GRAVIER - COUILLARD CONSTRUCTION INC. - COATICOOK**

**ATTENDU** que Couillard Construction Inc. a adressée une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de régulariser l'exploitation d'une sablière déjà existante sur le lot 2934 911 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook ;

**ATTENDU** que le site exploité par Construction Couillard constitue pour la Ville de Coaticook et d'autres municipalités de la MRC une source essentielle d'approvisionnement à des fins publiques ;

**ATTENDU** que l'impossibilité d'en maintenir l'exploitation résulterait en une augmentation importante des coûts en approvisionnement donc une hausse des coûts des infrastructures municipales ;

**ATTENDU** que Couillard Construction Inc. désire obtenir une lettre d'appui de la MRC afin de régulariser son dossier ;

**ATTENDU** qu'un tel appui n'est pas et ne peut se substituer à un certificat de conformité à l'égard du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU** d'appuyer la demande adressée à la CPTAQ par Couillard Construction Inc. afin de régulariser l'exploitation d'une sablière déjà existante sur le lot 2 934 911 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, sans égard à sa conformité ou non-conformité au Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**7.0 AVIS DE MOTION**

**7.1 RÈGLEMENT RELATIF À LA RIVIÈRE AUX SAUMONS TRAVERSANT LE LOT 2 129 474 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE SITUÉ DANS LA VILLE DE WATERVILLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller régional Fernand Veilleux qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de régler une portion de la rivière aux Saumons et plus particulièrement la portion sise sur le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke et traversant la Ville de Waterville, sera présenté au conseil de la MRC. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même le présent avis, copie du projet de règlement.**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**7.2 RÈGLEMENT RELATIF À LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LE LOT 1 803 220 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère régionale Gladys Bruun qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de régler une portion de la rivière Coaticook et plus particulièrement la portion sise sur le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke et traversant la municipalité de Compton, sera présenté au conseil de la MRC. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même le présent avis, copie du projet de règlement.**

**8.0 RÈGLEMENTS**

CM2010-06-221

**8.1 RÈGLEMENT RELATIF À LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LE LOT 1 802 721 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 5-009 (2010) «Règlement relatif à la Rivière Coaticook traversant le lot 1 802 721 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 19 mai 2010 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit de régler une portion de la rivière Coaticook et plus particulièrement, la portion située sur le lot 1 802 721 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, traversant la municipalité de Compton et immatriculée 0204 52 4598 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 5-009 (2010) «Règlement relatif à la Rivière Coaticook traversant le lot 1 802 721 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 5-009 (2010), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

**9.1 BULLETIN DE L'AÎNÉ AU P'TIT DERNIER**

La secrétaire dépose la nouvelle édition de la publication De l'ainé au p'tit dernier. Les municipalités sont invitées à faire circuler l'information.

**9.2 MEMBRE REPRÉSENTANT LE CCA AU CCFP - REMPLACEMENT**

**ATTENDU** qu'aux termes du règlement 2 -307 constituant un comité consultatif de la forêt privée au sein de la MRC de Coaticook, un membre du Comité consultatif agricole de la MRC issu du milieu agricole est membre du CCFP avec droit de vote ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que ce membre était Monsieur Daniel Cotnoir, producteur agricole ;

**ATTENDU** que celui-ci est moins disponible et souhaite être remplacé au sein du CCFP ;

**ATTENDU** que Monsieur Gérard Duteau également producteur agricole et membre du CCA souhaite le remplacer ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** de nommer Monsieur Gérard Duteau à titre de membre du Comité consultatif de la forêt privée en tant que représentant du Comité consultatif agricole de la MRC de Coaticook et ce remplacement de Monsieur Cotnoir.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**9.3 PACTE RURAL**

CM2010-06-223

**9.3.1 NOUVELLES GRILLES**

**ATTENDU** que les membres du conseil de la MRC de Coaticook prennent en compte de nouvelles grilles d'analyse pour les projets présentés dans le cadre d'une demande d'aide financière au Pacte rural et en font leurs comme ici au long reproduites ;

**ATTENDU** que la grille d'analyse pour les projets locaux ainsi que la grille d'analyse pour les projets régionaux proposées au conseil ont été remaniées en fonction des douze (12) axes de développement du Pacte rural ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** d'adopter la grille d'analyse pour les projets locaux ainsi que la grille d'analyse pour les projets régionaux telles que présentées pour toute nouvelle demande présentée dans le cadre du Pacte rural.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-06-224

**9.3.2 PROJETS RÉGIONAUX**

**ATTENDU** que quatre projets régionaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Pacte rural ;

**ATTENDU** que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

**ATTENDU** que le comité d'analyse a transmis une copie des rapports d'analyse et de ses recommandations au conseil de la MRC ;

**ATTENDU** que deux des projets avaient déjà été accueillis favorablement par le comité d'analyse, toutefois, le financement leur fut refusé lors du premier appel de projets, bien que la date retenue pour l'admissibilité des dépenses pour ces projets soit celle du 1<sup>er</sup> mars 2010 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

< d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant total de 42 750 \$ comme ci-après décrite :



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Projets régionaux	
Des sorties Specta...culaires (2010-2011) (Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook)	10 000 \$
Studio du Monde (SADC de la région de Coaticook)	10 000 \$
Vêtement de tous...pour tous ! (Centre d'Action bénévole de la MRC de Coaticook)	10 000 \$
Priorité : Assurer la relève médicale (CSSS de la MRC de Coaticook)	12 750 \$
<b>Total projets régionaux</b>	<b>42 750 \$</b>

- < de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et les promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Pacte rural ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer ledit protocole au nom de la MRC.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-06-225

**9.3.3 PROJETS LOCAUX**

**ATTENDU** que trois (3) projets locaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Pacte rural ;

**ATTENDU** que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

**ATTENDU** que le comité d'analyse a transmis une copie des rapports d'analyse et de ses recommandations au conseil de la MRC ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

< d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant total de 6 550 \$ comme ci-après décrite :

Projets locaux	
Un coin lecture stimulant (École Ligugé de Martinville)	1 050 \$
Construction de ponts – Circuits Frontières (Municipalité d'East Hereford)	2 000 \$
Événement La Fête des Citoyens (Municipalité de Saint-Malo)	3 500 \$
<b>Total projets locaux</b>	<b>6 550 \$</b>

< de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et chacun des promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Pacte rural ;

< d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer lesdits protocoles au nom de la MRC.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

**ADOPTION**



CM2010-06-226

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.4 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE -  
TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LES  
VÉHICULES HORS ROUTE**

**ATTENDU** que le ministère des Transports du Québec a confié un mandat aux Conférence régionale des élus (CRÉ) pour la coordination d'une table de concertation sur les véhicules hors route ;

**ATTENDU** que le mandat fut réalisé de 2006 à 2009 ;

**ATTENDU** que la CRÉ de l'Estrie a déposé son rapport en début de 2010 ;

**ATTENDU** que le ministère des Transports propose une prolongation de mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2012 ;

**ATTENDU** que le mandat principal est d'établir les réseaux interrégionaux de véhicules hors route ;

**ATTENDU** que certaines organisations, comme les MRC, sont invitées à désigner un représentant à la Table de concertation régionale sur les VHR ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU**

- < de désigner Monsieur Réal Ouimette, maire de Dixville et responsable des dossiers de Transport au sein de la MRC de Coaticook à titre de représentant à la Table de concertation régionale sur les VHR de la CRÉ Estrie ;
- < de transmettre une copie de la présente résolution à la CRÉ Estrie pour l'en informer.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

CM2010-06-227

**9.5 CONCILIATION TRAVAIL-ÉTUDES**

**ATTENDU** que la situation de nos jeunes face au décrochage scolaire préoccupe les élus de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que plusieurs jeunes occupent un emploi à temps partiel pendant leurs études ;

**ATTENDU** que la Table des partenaires pour la conciliation études-travail a développé le Programme Conciliation études-travail ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un projet mobilisateur ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU** d'appuyer le Programme Conciliation études-travail et la démarche de la Table des partenaires pour la conciliation études-travail afin de sensibiliser non seulement les jeunes, mais aussi les employeurs, les parents et la communauté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

**9.6 TOURNOI DE GOLF ANNIE PERREAULT**

La secrétaire dépose l'invitation à la 16<sup>e</sup> édition du Tournoi de golf Annie Perreault, qui aura lieu le 3 septembre au Club de golf de Venise (parcours Deauville). Cette activité de financement permet de remettre des bourses aux athlètes estriens. Chacun des élus est invité à transmettre l'invitation à leur conseil.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-06-228

**9.7 RÉGLEMENTATION EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**9.7.1 HARMONISATION - IMMEUBLES RÉSIDENTIELS ET BÂTIMENTS AGRICOLES**

**ATTENDU** que les règlements sur la prévention contre les incendies dans les immeubles résidentiels et les bâtiments agricoles ne sont pas uniformes d'une municipalité à l'autre ;

**ATTENDU** que les pompiers seront appelés à appliquer le règlement d'une municipalité voisine lors d'une inspection ;

**ATTENDU** que cela risque d'apporter une certaine confusion ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** de confier le mandat à la greffière de procéder à une uniformisation des dispositions des règlements sur la prévention contre les incendies dans les immeubles résidentiels et les bâtiments agricoles afin d'amoinrir les distorsions et les irritants.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre			2	3,23
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	41/44	96,03 %	2	3,23

**ADOPTION À LA DOUBLE MAJORITÉ DES VOIX ET DES VOTES**

CM2010-06-229

**9.7.2 ICI OU ÉDIFICES PUBLICS**

**ATTENDU** que les municipalités ont adopté un règlement sur la prévention contre les incendies dans les immeubles résidentiels ainsi qu'un règlement sur la prévention contre les incendies dans les bâtiments agricoles ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'une réglementation relative à la prévention contre les incendies dans les édifices publics ou à caractère public est également requise quant à la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques contre les incendies ;

**ATTENDU** qu'il s'agit des risques «*élevés*» ou «*très élevés*» ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte une version préliminaire du projet de règlement relatif à la prévention contre les incendies dans les édifices publics ou à caractère public qui sera présenté aux directeurs généraux et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**ATTENDU** que ce projet abroge ou remplace quelques dispositions du Code national de prévention des incendies du Canada 1995 (CNPI) ;

**ATTENDU** que les immeubles résidentiels et les bâtiments agricoles en sont spécifiquement exclus ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU** de confier le mandat à la direction générale, suite à la consultation des directeurs généraux des municipalités locales de transmettre un règlement relatif à la prévention contre les incendies dans les édifices publics ou à caractère public qui sera par la suite adopté dans chacune des municipalités locales dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques contre les incendies de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.8 LAC À L'ÉPAULE**

Le Lac à l'épaule de la MRC de Coaticook en marge du budget 2011 aura lieu le mercredi 8 septembre prochain à Compton, vu la non-disponibilité du Coffret de l'Imagination. Les sujets abordés seront connus lors d'une prochaine rencontre de ce conseil.

**9.9 SOIRÉE DES FÊTES**

La soirée des Fêtes de la MRC de Coaticook se tiendra le 03 décembre à Compton. La disponibilité du Centre communautaire sera vérifiée par Monsieur Veilleux.

**9.10 SOIRÉE DE LA RURALITÉ**

La soirée de la ruralité se tiendra le 27 septembre prochain au Pavillon des Arts et de la Culture.

CM2010-06-230

**9.11 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL -  
INVENTAIRE DES CIMETIÈRES ET CROIX DE CHEMIN**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un inventaire des cimetières et croix de chemin doit être réalisé sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'aller en appel d'offres sur invitation à cet effet ;

**ATTENDU** que l'inventaire devra être réalisé avant la fin de l'année 2010 ;

**ATTENDU** que les honoraires devront respecter le montant prévu au budget ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de confier le mandat à l'agente de développement culturel de pouvoir à un appel d'offres sur invitation auprès de 3 soumissionnaires pour la réalisation d'un inventaire des cimetières et croix de chemin du territoire de la MRC de Coaticook ;
- ▶ de confier à la direction générale l'analyse de la conformité des offres à recevoir, l'octroi pour la réalisation du contrat devant être ratifié par ce conseil.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

**9.12 SÉCURITÉ INCENDIE**

CM2010-06-231

**9.12.1 RAPPORT ANNUEL**

**ATTENDU** que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le rapport annuel pour l'année 2009 de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que les statistiques utilisées pour ce rapport proviennent de statistiques compilées annuellement par le ministère de la Sécurité publique, et annuellement, selon l'année civile ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU**

< d'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2009 ;

< de le transmettre au ministère de la Sécurité publique.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

CM2010-06-232

**9.12.2 COMITÉ TECHNIQUE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**ATTENDU** que le comité **technique** de sécurité incendie était composé à l'origine, des chefs pompiers de Compton, Waterville et de la Régie, du préventionniste, de la directrice générale :

**ATTENDU** qu'en cours de mandat s'y sont joints les chefs des services incendies des municipalités limitrophes (entraide) et la coordonnatrice Madame Clément ;

**ATTENDU** que le comité **technique** a comme mandat d'étudier et de faire des recommandations sur des aspects plus pointus ou techniques que le comité de sécurité incendie (composé d'un représentant par municipalité en sus des chefs pompiers) et ce, en raison de leurs connaissances ;

**ATTENDU** que les recommandations du comité technique sont parfois remises en cause et/ou rediscutées lors des réunions du comité de sécurité incendie ;

**ATTENDU** que le comité technique fut créé afin d'accélérer l'élaboration du Schéma de couverture de risques en incendie, par l'expertise que ses membres pouvaient y apporter ;

**ATTENDU** qu'afin d'améliorer l'efficacité et donner plus de profondeur au comité technique, il y aurait lieu d'y désigner dorénavant également des directeurs généraux et ce, afin de valider de l'application de certains choix ou recommandations émanant de ce comité pour la mise en œuvre ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'intégrer quatre (4) directeurs généraux au comité technique de sécurité incendie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-06-233

**9.12.3 COORDINATION**

**ATTENDU** que le conseil prend acte que Madame Monique Clément a remis sa démission, effective le 30 juin 2010, pour la coordination du Schéma de couverture de risques en incendie ;

**ATTENDU** que la directrice générale propose d'augmenter le nombre d'heures allouées pour le technicien en prévention incendie Monsieur Jonathan Garceau ;

**ATTENDU** que cette augmentation du nombre d'heures de M. Garceau permettrait de dégager le préventionniste de certaines inspections et lui permettrait de faire de la coordination avec la directrice générale ;

**ATTENDU** que l'augmentation du nombre d'heures respecterait le montant prévu au budget pour Madame Clément en incendie ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter la démission de Madame Monique Clément à titre de chargée de projet - Schéma de couverture de risques en incendie ;
- < d'augmenter de 350 heures, le nombre d'heures allouées pour le technicien en prévention incendie Monsieur Jonathan Garceau ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

< de confier temporairement la coordination du Schéma de couverture de risques en incendie à la directrice générale.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**9.12.4 MODIFICATIONS DU SCHEMA**

Il est convenu de faire une seule demande au ministère de la Sécurité publique pour modifier le Schéma de couverture de risques en incendie, bien qu'il sera étudié municipalité par municipalité et au niveau des plans de mise en œuvre.

CM2010-06-234

**9.13 PMVRMF – VOLET 2 - COMITÉ**

**ATTENDU** que quelques demandes ont été présentées dans le cadre du Programme de mise en valeur de la forêt privée - Volet II ;

**ATTENDU** que l'enveloppe budgétaire disponible pour la MRC n'est pas connue, mais que par le passé, elle n'était pas suffisante pour rencontrer les demandes budgétaires des divers dossiers ;

**ATTENDU** qu'il a lieu de procéder à une priorisation dans ce cas ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU** de former un comité chargé de prioriser les demandes présentées pour le territoire de la MRC de Coaticook, dans le cadre du Programme de mise en valeur de la forêt privée - Volet II et il sera composé de :



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Réjean Masson	Préfet, Maire de Martinville ;
Lucie Tremblay	Mairesse de Saint-Herménégilde ;
Henri Pariseau	Maire de Sainte-Venant-de-Paquette ;
Réal Ouimette	Maire de Dixville (Substitut)
Gaby Côté	Conseiller de Martinville (Substitut).

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

Madame Sylvie Harvey et Monsieur Hughes Ménard quittent l'assemblée. Il est 21h05.

CM2010-06-235

**9.14 DIRECTION GÉNÉRALE - RÉMUNÉRATION**

**ATTENDU** que les membres du comité administratif ont discuté de la rémunération de la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Sylvie Harvey ;

**ATTENDU** qu'ils souhaitent lui signifier leur appréciation ;

**ATTENDU** qu'ils proposent de lui consentir une rémunération supérieure ainsi qu'une semaine de vacances additionnelle ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'abandonner l'échelle salariale reliée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> juin 2010 de même que l'ajustement salarial (échelon) prévu à la date anniversaire de l'entrée en poste qui prévaut pour les employés de la MRC de Coaticook aux termes de la *Politique des conditions de travail du personnel pour les années 2006-2010*, telle que modifiée ;
- < de consentir à la directrice générale et secrétaire-trésorière une hausse salariale de 5 % rétroactivement au 1<sup>er</sup> juin 2010, une hausse salariale de 5 % le 1<sup>er</sup> janvier 2011 à laquelle l'IPC s'ajoutera et de répéter le même exercice le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- < de lui accorder une semaine de vacances additionnelle à compter de 2010 ;
- < d'affecter et d'engager les crédits nécessaires à cet effet et non prévu au budget 2010 dans le surplus de la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

**ADOPTION**

Madame Sylvie Harvey et Monsieur Hughes Ménard se joignent à l'assemblée.  
Il est 21h16.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-06-236

**9.15 AUTORISATION À SIGNATURE - PROTOCOLE - MAMROT (FSTD, VOLET 5)**

**ATTENDU** que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire contribuera financièrement à l'acquisition d'un répéteur pour la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette ;

**ATTENDU** qu'un montant de 3 257 \$ est réservé à cet effet à même le Fonds de soutien aux territoires en difficulté ;

**ATTENDU** qu'un protocole d'entente dans lequel seront déterminées les modalités du versement de l'aide financière devra être signé avec le ministère ;

**SUR PROPOSITION** de le conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le préfet et/ou la secrétaire-trésorière et directrice générale à signer le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin que la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette puisse bénéficier d'une aide financière d'un montant de 3 257 \$ à même le Fonds de soutien aux territoires en difficulté pour l'acquisition d'un répéteur.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

**ADOPTION**

CM2010-06-237

**9.16 POLO - ÉCO-CONSEILLER**

**ATTENDU** que l'éco-conseiller doit avoir des polos l'identifiant à cet effet ;

**ATTENDU** qu'une visibilité est accordée à la Caisse Populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie pour l'aide financière apportée à ce projet ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que des soumissions ont été demandées auprès de 2 fournisseurs de la région, soient : Impressions GB et Distributions Michel Fillion Inc. ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU**

- < de procéder à l'achat de 5 polos pour l'éco-conseiller sur la base de la proposition de Distributions Michel Fillion Inc., pour un montant de 139,75 \$, avant toutes taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 150,75 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense sur réception des polos et de la facture à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

**10.1 PROCES-VERBAL DU COMITE ADMINISTRATIF DU 14  
JUN 2010**

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif du 14 juin 2010.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE SECURITE PUBLIQUE  
DU 19 MAI 2010**

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité de sécurité publique du 19 mai 2010.

**10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE  
DU 07 JUIN 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité consultatif agricole du 07 juin 2010.

**10.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU  
08 JUIN 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité de gestion de l'eau du 08 juin 2010.

**10.5 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA  
FORÊT PRIVÉE DU 08 JUIN 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité consultatif de la forêt privée du 08 juin 2010.

**10.6 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE  
DU 08 JUIN 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité de sécurité incendie du 08 juin 2010.

**10.7 COMPTE RENDU DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DU 14  
JUN 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité d'aménagement du 14 juin 2010.

**10.8 COMPTE RENDU DU COMITÉ RÉGIONAL DE  
DIVERSIFICATION DU 14 JUIN 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité régional de diversification du 14 juin 2010.

**11.0 RECOMMANDATIONS**

**11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 14 JUIN 2010**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-06-238

**11.1.1 APPUI CRE-ESTRIE – AÉROPORT DE SHERBROOKE**

**ATTENDU** que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de reconnaître l'aéroport de Sherbrooke comme une infrastructure d'envergure régionale et non seulement sherbrookoise ;

**ATTENDU** que l'aéroport de Sherbrooke est situé dans la municipalité de Cookshire-Eaton et qu'une grande proportion des gens qui l'utilisent ne vient pas de Sherbrooke ;

**ATTENDU** que les entreprises de l'Estrie reconnaissent l'aéroport comme important pour le développement de la région ;

**ATTENDU** que l'aéroport est un actif pour l'obtention de grands événements ;

**ATTENDU** que la présence d'un aéroport est un facteur important pour la localisation des entreprises ;

**ATTENDU** que les entreprises qui font le choix de s'installer ailleurs que dans les grands centres urbains accordent beaucoup d'importance à la présence d'un aéroport pour transporter leur personnel et marchandise;

**ATTENDU** que l'aéroport pourrait être utilisé comme actif de développement économique et non seulement comme service aux entreprises de l'Estrie ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité administratif telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 14 juin 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie dans sa démarche afin de reconnaître l'aéroport de Sherbrooke comme une infrastructure d'envergure régionale et non seulement sherbrookoise ;
- < de confirmer à la CRÉ de l'Estrie l'intention de la MRC à collaborer au développement de l'aéroport ;
- < de signaler à la CRÉ de l'Estrie que le présent appui n'est toutefois pas assorti d'un financement ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la requérante.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

**11.2 COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 08 JUIN 2010**

CM2010-06-239

**11.2.1 DEMANDES AU FONDS DE COURS D'EAU**

**ATTENDU** que le propriétaire du matricule 9488 46 4392 à Coaticook a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur une longueur de 40 mètres et une hauteur d'un mètre afin de réduire l'érosion des berges et la sédimentation dans le cours d'eau ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux de 3 000 \$ ;

**ATTENDU** que le propriétaire du matricule 0397 46 2523 à Coaticook a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur une longueur de 35 mètres et une hauteur de +/- 2 mètres afin de réduire l'érosion des berges et la sédimentation dans le cours d'eau ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux de plus de 10 000 \$ ;

**ATTENDU** que le propriétaire du matricule 2294 79 5058 à East Hereford a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur un talus d'une longueur de 1,5 mètres et une hauteur de 30 mètres afin de réduire l'érosion des berges et la sédimentation dans le cours d'eau ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux de 3 500 \$ ;

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Herménégilde a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour refaire la descente de bateaux, seul accès du public au lac Wallace ;

**ATTENDU** que les travaux tels que décrits ne représentent aucun gain environnemental ;

**ATTENDU** que le propriétaire du matricule 0013 23 7654 à Compton a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur une longueur de 40 mètres et une hauteur de 2 mètres afin de réduire l'érosion des berges et la sédimentation dans le cours d'eau ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux de plus de 10 000 \$ ;

**ATTENDU** que le propriétaire du matricule 9912 96 8981 à Compton a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur une longueur de 75 mètres et une hauteur de +/- 2 mètres afin de réduire l'érosion des berges et la sédimentation dans le cours d'eau ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux de plus de 10 000 \$ ;

**ATTENDU** que la Ville de Coaticook propriétaire du matricule 0299 35 3871 à Coaticook a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur une longueur de 100 mètres et une hauteur de 2 mètres afin de réduire l'érosion des berges et la sédimentation dans le cours d'eau, le long de la piste cyclable en zone urbaine sur la rue Jean Davignon ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux de plus de 10 000 \$ ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de gestion de l'eau telle qu'apparaissant au compte rendu du 08 juin 2010 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

< d'accorder une aide financière aux propriétaires pour la réalisation des travaux tels que décrits dans leur demande en y ajoutant les mesures additionnelles ou les correctifs demandés par le comité de gestion de l'eau tel que la plantation d'arbres ou d'arbustes dans la bande riveraine suite aux travaux de stabilisation et la supervision des travaux par l'inspecteur régional, soit :



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Matricule	Municipalité	Aide financière
9488 46 4392	Coaticook	50 % des coûts, soient 1 500 \$
0397 46 2523	Coaticook	50 % des coûts ou le maximum de 5 000 \$ si les travaux excèdent 10 000 \$
2294 79 5058	East Hereford	50 % des coûts, soient 1 750 \$
Municipalité	Saint-Herménégilde	Non applicable
0013 23 7654	Compton	50 % des coûts ou le maximum de 5 000 \$ si les travaux excèdent 10 000 \$
9912 96 8981	Compton	50 % des coûts ou le maximum de 5 000 \$ si les travaux excèdent 10 000 \$
0299 35 3871	Coaticook	50 % des coûts ou le maximum de 5 000 \$ si les travaux excèdent 10 000 \$

< de requérir de la trésorerie, le paiement de l'aide financière selon les critères établis, tels que présentés, sur réception des pièces justificatives, pour chacun des dossiers précités.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

**11.3 COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORET PRIVEE DU 08  
JUN 2010**

CM2010-06-240

**11.3.1 EXTRAIT DE MATRICE ET PHOTO AERIENNE**

**ATTENDU** qu'un propriétaire foncier muni d'un extrait de matrice graphique a mis en doute la limite de sa propriété et par le fait même celle de la propriété voisine ;

**ATTENDU** qu'un extrait de matrice n'a aucune valeur légale ;

**ATTENDU** qu'un tel extrait ne saurait se substituer à un plan et un relevé effectués par un arpenteur-géomètre, une réserve à cet effet est d'ailleurs imprimée sur tout extrait ;

**ATTENDU** que suite à un arpentage, les limites observées sur le terrain ont été confirmées ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 08 juin 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** dorénavant de ne fournir que des extraits de matrices non superposés à la photographie aérienne et d'indiquer bien en évidence la mise en garde à l'effet qu'un tel extrait n'a aucune valeur légale et ne saurait en aucun temps se substituer à un plan ou un relevé effectué par un arpenteur-géomètre.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,26 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**11.4 COMITÉ REGIONAL DE DIVERSIFICATION DU 14 JUIN 2010**

CM2010-06-241

**11.4.1 CASE MODULAR**

**ATTENDU** que le projet de diversification déposé par Case Modular Inc. dans le cadre du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles du ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, prévoit la production et la mise en marché d'un nouveau produit ;

**ATTENDU** que le projet permettra l'implantation d'une nouvelle entreprise sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le projet répond aux objectifs établis dans le guide de gestion fixé par la MRC de Coaticook pour le Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité de diversification telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 14 juin 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter la demande d'aide financière d'un montant de 46 545 \$ pour le projet de diversification déposé par Case Modular Inc. dans le cadre du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles du ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, pour la production et la mise en marché d'un nouveau produit lui permettant de diversifier ses marchés ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution au CLD et au ministère du Développement économique, Innovation et Exportation.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	99,26 %	0	0

ADOPTION

**12.0 CORRESPONDANCE**

**12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

**12.2 MAMROT - AIDE FINANCIÈRE À SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE**

La secrétaire dépose la correspondance du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire confirmant la contribution financière de 3 257 \$ pour l'acquisition d'un répéteur pour la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette à même le Fonds de soutien aux territoires en difficulté.

**12.3 MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL**

La secrétaire dépose une lettre du maire de l'arrondissement du Sud-Ouest de la Ville de Montréal sur le projet de l'échangeur Turcot.

**13.0 RAPPORTS**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.1 PRÉFET**

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : le Beach Party au profit du projet de travailleuse de rue où la participation fut insuffisante, la rencontre des MRC à la Fédération québécoise des municipalités, les conférences de presse pour le patrimoine agricole et Internet haute vitesse, le tournoi de golf du maire de Coaticook, le souper pour les 140 ans d'histoire de l'Harmonie de Coaticook, cérémonie pour commémorer le navire H.M.C.S. Coaticook, le 5 à 7 du CSSS et ses rencontres à l'agence de la forêt privée et à la CRÉ-Estrie.

**13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER**

Jacques Madore, responsable des loisirs souligne le peu de participation des municipalités et des jeunes au Super Beach Party tenu le 22 mai au Centre récréatif Gérard Couillard sous la présidence d'honneur de Monsieur René Larochelle. Il félicite toutefois Martine Auray et Guylaine Lebreux pour leur implication.

Réal Ouimette, responsable du transport, indique qu'Acti-Bus est toujours à la recherche de locaux et indique que le projet d'achat d'un nouvel autobus de 16 places suit son cours.

Lucie Tremblay, responsable des questions familiales informe les élus qu'elle a participé au Colloque du Carrefour Action municipale et famille et que les ateliers étaient intéressants. Elle invite les municipalités à publier dans l'Aîné au P'tit dernier. Au niveau de la culture, elle invite les membres du conseil à participer au lancement de la Voie des pionniers le 20 juin prochain. Le circuit de mise en valeur des personnages historiques. Elle dresse le bilan des principales activités de l'agente de développement culturel. Au niveau du Centre d'Action bénévole (CAB), celui-ci cherche toujours à se relocaliser. Au niveau du maintien à domicile, + de 700 accompagnements ont été effectués dans la dernière année, 300 tonnes de vêtements récupérés et 652 dépannages alimentaires réalisés et ce auprès de 3 000 bénéficiaires. Un surplus de 21 000 \$ fut réalisé pour le dernier exercice financier qui servira à la relocalisation de l'organisme.

Richard Belleville, responsable des dossiers des matières résiduelles indique que les employés de Recycle City ont déclenché une grève afin de faire bouger les négociations de leur convention collective au Centre de tri. L'éco-conseiller fut embauché, il s'agit de Monsieur Gabriel Champagne. La Régie des déchets compte 3 nouveaux membres. Il souligne l'excellence du travail effectué pour la campagne de promotion à l'aide de personnages de bande dessinée.

Linda Ouellet, responsable des dossiers de sécurité publique indique sa participation au Congrès d'Info-Crime à Sherbrooke, où le traitement d'un signalement via la ligne 1-800 fut expliquée et l'importance accordée au maintien de l'anonymat même dans la remise de la récompense (très peu réclamée) fut démontrée. Une restructuration de l'organisme est à venir afin de remplir pleinement sa mission.



## **LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gladys Bruun, déléguée au CLD indique que la prochaine réunion du CLD est le 22 juin. Au niveau de la SADC, l'assemblée générale annuelle fut le 15 juin. Les divers objectifs de l'organisme, sa mission et son positionnement étaient au centre des discussions. La SADC déménagera dans les locaux voisins laissés vacants par Solutions Affaires Experts-Conseils qui déménagent dans l'ancienne gare de Coaticook.

Fernand Veilleux, responsable des dossiers de cours d'eau indique que lors de l'assemblée générale annuelle du COGESAF, Monsieur Jean-Paul Raïche fut réélu à la présidence du COGESAF pour un 8<sup>e</sup> mandat. La plupart des administrateurs ont été réélus.

Bertrand Lamoureux, responsable des dossiers d'aménagement du territoire indique que l'affectation rurale sera bientôt éliminée du Schéma d'aménagement. À titre de responsable du tournoi de golf il rappelle que celui-ci se tiendra le jeudi 08 juillet au Club de golf de Coaticook et que tous les profits iront pour l'organisation de la Fête régionale de la famille.

Ghislaine Leblond, à titre de responsable du pacte rural indique que la conférence de presse se tiendra le 28 juin à l'Hôtel de ville de Coaticook.

### **13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉQUIPE DE LA MRC**

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités et celles de l'équipe de la MRC, soient: la complétion de la démarche pour l'équité salariale, l'intégration de la nouvelle technicienne en géomatique Jolianne Lequin, rencontres pour le suivi du Schéma de couverture de risques en incendie, de nombreuses inspections pour les risques élevés et très élevés, rencontre du comité provisoire de la Ressourcerie, élaboration de la campagne de sensibilisation avec des personnages de bande dessinée, embauche de l'éco-conseiller, le traitement de nombreuses demandes d'aide financière au Fonds de cours d'eau, poursuite de la caractérisation du bassin versant de la Tomifobia, gestion de la plainte au Lac Lindsay, suivi de la demande Climat municipalités, poursuite des démarches pour le planificateur familial, rédaction du bulletin de l'Aîné au P'tit dernier, accompagnement de la consultation publique pour le site patrimonial à Way's Mills, traitement des nouveaux dossiers des programmes d'amélioration de l'habitat, rencontre du comité régional d'analyse des projets du Pacte rural, rédaction des recommandations, soutien aux démarches de planification de quelques municipalités, supervision des travaux de réhabilitation au Mont Hereford, rencontre du comité régional de diversification, suivi du dossier de déploiement d'Internet haute vitesse, comité d'investissement de la SOLIDE, 6 nouveaux permis d'abattage d'arbres, gestion de plantes de mise en culture, distribution de 5 000 arbres, mise à jour des matrices graphiques de Coaticook et Stanstead-Est, présentation du plan d'action de Québec en forme à plusieurs partenaires, tenue du Beach Party, organisation de l'Happening de rue, distribution des bourses de la Fondation Canadian Tire, soutien au démarrage et formation des services d'animation estivale, présentation du rôle de la travailleuse de rue aux divers intervenants du CSSS, soutien à la maison des jeunes de Compton et de Waterville, présentation de l'offre culturelle pour la Culture à l'école, conférence de presse sur le patrimoine agricole, etc.

### **13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.4.1 TOURNOI DE GOLF – RAPPEL**

La secrétaire informe les membres du conseil, qu'à ce jour seulement 3 municipalités sont inscrites au tournoi de golf de la MRC.

**13.4.2 CONFÉRENCE DE PRESSE – DIAGNOSTIC MIEUX CONSOMMER**

La secrétaire rappelle aux membres du conseil qu'il y aura conférence de presse à l'Hôtel de ville de Coaticook le 21 juin à 17h00 pour les résultats à ce jour de la campagne Diagnostic Mieux consommer d'Hydro-Québec en région.

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

Rien à signaler.

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 23h33.

\_\_\_\_\_  
LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

\_\_\_\_\_  
LE PRÉFET

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 16 juin 2010.

\_\_\_\_\_  
Responsable des archives